

76. S'approprier et intégrer les RBPP de la HAS dans les pratiques professionnelles

RUBRIQUE

APPROCHES, PRATIQUES ET MÉTHODOLOGIES DU TRAVAIL SOCIAL

PRÉ-REQUIS

Tout professionnel des secteurs social et médico-social

Description

La HAS produit des recommandations de bonnes pratiques professionnelles conformément aux objectifs fixés par la loi. Ces recommandations se situent à l'interface d'une logique d'évaluation et d'une logique d'amélioration continue de la qualité, dans le droit fil des principes de la loi du 2 janvier 2002. Par leur formulation structurée qui permet de passer de l'implicite à l'explicite, d'aller vers du partage et du consensus, les recommandations constituent des repères indispensables pour l'évaluation de la qualité du service rendu dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) pour le secteur social et médico-social sont des propositions pour permettre aux professionnels du secteur de faire évoluer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité des interventions et de l'accompagnement.

Elles reflètent le consensus autour de l'état de l'art et des connaissances à un moment donné. Elles ne sauraient dispenser les professionnels d'exercer leur discernement dans l'élaboration et le choix de l'accompagnement qu'ils estiment le plus approprié, en fonction de leurs propres constats et des attentes des personnes accompagnées. Elles doivent donc être distinguées des standards et des normes qui définissent des critères d'évaluation.

Objectifs

- Actualiser la connaissance des missions et du périmètre d'intervention de la HAS
- Comprendre les fondements théoriques de la notion de bonnes pratiques professionnelles
- Transmettre une méthodologie d'appropriation et d'application des recommandations et être en capacité de réactualiser le référentiel d'évaluation en les y intégrant.

Contenus

- **Présentation de la HAS :**
 - Mission, périmètre d'intervention
 - Méthode de production des recommandations
- **Les fondements de la loi du 2 janvier 2002**
 - Affirmer et promouvoir les droits des usagers
 - Diversifier les missions en adaptant le structures aux besoins
 - Développer la participation des usagers
- **La notion de bonne pratique professionnelle**
 - Identifier les facteurs clés
 - La bientraitance : définition et repères
 - L'accompagnement: définition et repères
- **Les recommandations de la HAS : recommandations socles et recommandations ciblées**
- **Traduction des recommandations en principes d'actions et en objectifs**
- **Méthodologie d'appropriation des recommandations :**
 - Définir un projet d'établissement stratégique
 - Décliner des projets de services tactiques définissant l'organisation, les postures professionnelles, les pratiques d'intervention
 - Élaborer les outils et les référentiels d'évaluation
- **L'évaluation des « bonnes pratiques professionnelles ».**

Modalités pédagogiques

- Enseignements théoriques et apports méthodologiques avec supports audio-visuels
- Documents pédagogiques
- Echanges de pratiques
- Exercices et applications pratiques à partir de recommandations
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (exercices).

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût

Nous consulter

Durée

14 heures - 2 jours

Intervenant

Eric SAMSON -
Formateur-
Consultant